

ZONES D'AFFECTATION Zones à bâtir

ZPSC	ZONE DE PROTECTION DU SITE CONSTRUIT
ZCV	ZONE DE CENTRE VILLAGE
ZRFD	ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE
ZIG	ZONE D'INTERET GENERAL 1, 2, 3
ZACT	ZONE D'ACTIVITES
ZL	ZONE LIBRE

Zone agricole

ZA	ZONE AGRICOLE
----	---------------

Autre zone

AF	AIRE FORESTIERE
----	-----------------

ELEMENTS SUPERPOSES

Secteurs superposés

Carte des dangers naturels - Secteur de danger indicatif	CARTE DES DANGERS NATURELS - SECTEUR DE DANGER INDICATIF
Carte des dangers naturels - Secteur de danger faible	CARTE DES DANGERS NATURELS - SECTEUR DE DANGER FAIBLE
Carte des dangers naturels - Secteur de danger moyen	CARTE DES DANGERS NATURELS - SECTEUR DE DANGER MOYEN
Carte des dangers naturels - Secteur de danger élevé	CARTE DES DANGERS NATURELS - SECTEUR DE DANGER ELEVE
Espace réserve aux cours d'eau	ESPACE RESERVE AUX COURS D'EAU

ESPACE RESERVE AUX COURS D'EAU

Les dispositions de l'article 15 du RCU « prescriptions particulières relatives aux cours d'eau » du règlement communal d'urbanisme sont applicables.

Périmètres superposés

Plan d'aménagement de détail approuvé	PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL APPROUVE
Plan d'aménagement de détail obligatoire	PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL OBLIGATOIRE
Périmètre archéologique	PERIMETRE ARCHEOLOGIQUE
Périmètre d'implantation des nouvelles constructions (ZPSC)	PERIMETRE D'IMPLANTATION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS (ZPSC)

Eléments protégés superposés

Arbre - Boisement hors forêt	ARBRE - BOISEMENT HORS FORET
Verger - Boisement hors forêt	VERGER - BOISEMENT HORS FORET
Haie / Surface boisée - Boisement hors forêt	HAIE / SURFACE BOISEE - BOISEMENT HORS FORET
Immeubles protégés - Catégories 1/2/3	IMMEUBLES PROTEGES - CATEGORIES 1/2/3
Autres éléments protégés	AUTRES ELEMENTS PROTEGES
Objets IVS d'importance régionale - Catégorie 1 et 2	OBJETS IVS D'IMPORTANCE REGIONALE - Catégorie 1 et 2

Autres éléments superposés

Sites pollués	SITES POLLUES
Batiment existant non soumis à l'ibus	BATIMENT EXISTANT NON SOUMIS A L'IBUS

INFORMATIONS INDICATIVES

Cours d'eau à ciel ouvert et étendue d'eau	COURS D'EAU A CIEL OUVERT ET ETENDUE D'EAU
Cours d'eau sous tuyaux - Trace exact	COURS D'EAUX SOUS TUYAUX - TRACE EXACT
Cours d'eau sous tuyaux - Trace incertain	COURS D'EAU SOUS TUYAUX - TRACE INCERTAIN
Zone de protection des eaux souterraines S1/S2/S3	ZONE DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES S1/S2/S3
Périmètre communal	PERIMETRE COMMUNAL

LES COTATIONS DE LA ZONE A BATIR SONT MENTIONNEES SUR LE PAZ A TITRE INDICATIF.
LES DONNEES NUMERIQUES SONT DISPONIBLES A L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BILLENS-HENNENS,
mail: commune@billems-hennens.ch, OU AU BUREAU URBASOL SA, mail:info@urbasol.ch

Mis à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 31 du 3 août 2019

Adopté par le Conseil communal de la commune de Billems-Hennens, le 09.09.2019

La Secrétaire : *[Signature]*

La Syndique : *[Signature]*

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le 19 JAN. 2022.

Le Conseiller d'Etat, Directeur : *[Signature]*